

E LAC

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1083

NI 1003				
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport: 45/16.08.11.10.2				
Concerne : Zacontrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique				
Type d'habitation : maison □ appartement □ autres :				
Demandeur: Corafteen				
Demandeur: Conception Personne sur place: Mg. Danon , code EAN de l'installation:				
Adresse de la visite: Leve Maulan 16 - 4020 l'ege				
Date de visite: 11 08				
Référentiel réglementaire : RGIE art 271 🔲 276 bis et dérogations 🚨 271 bis 27278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : Q Protection générale du branchement : 20 A				
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : ∠ nombre de circuits terminaux : ✓∠				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			d	
Etat du matériel électrique installé		d		
Mesures de protection contre les contacts directs		N		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			1	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			X	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé				
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			1	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils				
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		,		d
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ				de
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω				
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.				
Manquements / Notes :				
Intractione altonce de plemas electronees - alsanco				
de réseau séreral de lerre - algonce de regarago				
respecte - alsono de desservatel seneral.				
and de conducteur, non autorise en pase lesce				
11 -1 Rdc 102)				
Note: liste des manquements non eschaustive cer				
I emembrement de l'habitation ne permait				
pas de voir l'entière le de l'installation				
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer				
dans le délai prescrit par la réglementation en v	igueur.	and the contraction	20 2001-000-000-0000	effectuer S
L'installation électrique n'est pas conforme aux	prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complén	nentaire est à	2
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de				

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa du demandeur pour réception :

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter